

## Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 12 décembre 2022

### Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

#### Collège A - Enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s (9)

- **présent.e.s :** *Fabienne AGASSE, Aurélien DENIAUD, Christophe FURGET, Olivier JACQUIN, Gabrielle TICHTINSKY*  
+ *Odile GAROTTA, Jean-Manuel GROUSSON, Nicolas SZAFRAN (visio)*
- **excusé.e.s :** *Catherine PARENT-VIGOUROUX,*

#### Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présent.e.s :** *Laurence MARTELLE*
- **excusé.e.s :** *Raphaël DUMONT, Evelyne ZORZETTIG*

#### Collège C - Etudiants (5)

- **présent.e.s :** *Théo BIGOTTE, Aurore VILLAND JACQUET, Adrien LEUILLIER, Léa Adrien, MARMOUX Léa*  
+ *Timothée VITASSE (visio)*  
*Margo GIRARD, Rémi NANTAS Rémi, Jade GAIDE (suppléants)*

#### Membres extérieurs (4)

- **présent.e.s :** *Nathalie BIENVENU (visio)*
- **procuration :** *Joanna FOURNIE à Yves MARKOWICZ*
- **excusé.e.s :** *Jean-Christophe LARBAUD*
- **absent.e.s :** *Christine PELLISSIER*

#### Membre de droit (1)

- **présent :** *Yves MARKOWICZ, directeur du DLST*

#### Invités Permanents (19)

- **présent.e.s :** *Jérôme DUPUY, Chantal FAYOLLE, Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Thomas HINDRE, Hélène LEMAIRE, Christelle PANELLA, Eric QUIRICO, Gérald ZEZZA*
- **excusé.e.s :** *Véronique BLANDIN, Arnaud CHAUVIERE, Lydie DU BOUSQUET, LANNEAU, Philippe, Armelle PHILIP*
- **absent.e.s :** *Marie-Cécile DARRACQ, Nancy IACONO, Philippe MOREIRA, Annie PESENTI, Dominique SALETTI, Frédérique SIMONOT, Sébastien SOULAN*

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CR du conseil du 10 octobre 2022
2. Installation des nouveaux élus étudiants
3. Licence hybride eBio (Sciences de la vie)
4. Partiels de mi-semestre
5. Commission d'admission 2022 - bilan
6. Evolution des effectifs des licences ST
7. Bilan des examens 2021/2022 (sous réserve)
8. Questions diverses

### 1. Approbation du CR du conseil du 12 octobre 2022

Le compte-rendu du conseil du 12 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Installations des nouveaux élus étudiants

L'Université Grenoble Alpes a procédé au renouvellement de sièges au sein de certains conseils de Composantes élémentaires et de Composantes académiques Sans Personnalité Morale du mardi 22 novembre 2022 au jeudi 24 novembre 2022.

Alors que, depuis novembre 2021, faute de candidats, il n'y avait plus de représentants étudiants au sein du conseil du DLST (5 sièges), cette fois-ci, 2 listes (incomplètes) se sont présentées :

- *Plus de confort et d'écologie au DLST*, 6 candidats (5 étudiants de L2 STE et 1 étudiante de L2 BIO) ;
- *DLST-IMA*, 6 candidats (5 étudiants de L1 IMA et 1 étudiante de L1 S&D).

Le système de vote électronique mise en place pour ces élections ne semble pas avoir convaincu les électeurs puisque le DLST a atteint un taux de participation historiquement bas (53 votants, dont 3 blancs, soit 2,1 % de participation). Avec 86% des suffrages, la liste *Plus de confort et d'écologie au DLST* remporte 4 sièges, et la liste *DLST-IMA*, avec 14 % des suffrages, le siège restant. Les titulaires sont Théo Bigotte (L1 IMA), Timothée Vitasse (L2 STE), Aurore Villand Jacquet (L2 STE), Adrien Leuillier (L2 STE) et Léa Marmoux (L2 BIO), les suppléants Margo Girard (L1 S&D), Rémi Nantas (L2 STE) et Jade Gaide (L2 STE). Le mandat des élus sera de 6 mois seulement, jusqu'au renouvellement intégral du conseil, au printemps,

L'élection au conseil du DSLT étant couplée à l'élection au conseil de la Faculté des sciences, sont également élus pour siéger au sein de ce conseil, deux étudiants de la liste *Plus de confort et d'écologie au DLST*, Timothée Vitasse et Aurore Villand Jacquet (suppléants, Adrien Leuillier et Léa Marmoux). Théo Bigotte (élu de la liste *DLST-IMA*) s'étonne de ces désignations, car le document de dépôt des listes des candidatures comportait une case à cocher pour confirmer la candidature au conseil de la Faculté des sciences, que seuls les candidats de la liste *DLST-IMA* avaient cochée. Il lui est répondu que la Direction des Affaires Juridiques de l'UGA (DAJI) a été consultée à ce sujet, et qu'il nous a été répondu que cocher la case n'était pas requis pour l'élection au conseil de la Faculté des sciences !? Cette étape de la procédure ayant pu induire en erreur l'administration et

les candidats, Gérald Zezza a suggéré à la DAJI de supprimer cet élément du dépôt de liste de candidature pour éviter la confusion lors des prochaines élections.

Après qu'ils aient été remerciés pour leur engagement au service de la composante et de leurs camarades, un temps de parole est accordé aux élus étudiants pour évoquer différents sujets. Les élus étudiants (qui ont consulté les étudiants du DLST grâce aux listes de diffusions institutionnelles) abordent d'abord des demandes concernant les locaux :

- mise en place de panneaux solaires sur les toits (et une végétalisation de ceux-ci ?), ce qui aurait un intérêt écologique et isolant, pour garder la chaleur en hiver et la fraîcheur en été ;
- aménagement du secteur situé entre les bâtiments C et F (ajout de tables et chaises pour plus profiter des espaces extérieurs et y travailler, ainsi que d'un abri sécurisé pour garer les vélos) ;
- nécessaire rénovation des amphis (les étudiants proposent d'être intégrés au processus de demandes de travaux, afin de renforcer la position du DLST et tenter d'accélérer les démarches) ;
- réduction de la fréquence de tonte des espaces extérieurs et l'extension de la pratique du fauchage raisonné.

Si les étudiants se félicitent de l'amélioration du chauffage au DLST (avec l'installation de nouvelles têtes thermostatiques sur les radiateurs, on peut dorénavant mieux régler la température de ceux-ci), ils suggèrent que le chauffage soit coupé quand, en raison des « préconisations COVID », les fenêtres des salles sont ouvertes pour permettre une bonne aération des locaux (dans le cas contraire, ceci engendre beaucoup de déperdition thermique entre fenêtres ouvertes et radiateurs chauds).

Les consultations de copies font l'objet de critiques de la part des élus étudiants, qui dénoncent un trop grand nombre d'erreurs dans le comptage des points et demandent la mise en place de procurations, notamment dans le cas où les créneaux ne coïncident pas avec la disponibilité des étudiants (une autre solution serait d'étendre les consultations sur une plage horaire plus grande que la seule pause méridienne). Ils soulignent par ailleurs des disparités entre les évaluations d'anglais, notamment pour la compréhension orale (selon le professeur, le temps d'écoute peut différer ce qui engendre de l'inégalité de traitement entre les étudiants).

Enfin, se pose la question de listes de diffusions de courriels par groupes. En effet, pour les parcours à gros effectif (et donc beaucoup de groupes), les étudiants reçoivent de nombreux courriels qui ne les concernent pas forcément. Aussi certains ont-ils pris l'habitude de ne plus consulter leurs courriels. Les élus étudiants proposent de mettre en place des listes de diffusion par groupes pour que les courriels soient envoyés uniquement aux étudiants concernés.

S'agissant du chauffage au DLST, Yves Markowicz rappelle que, cette année, sa mise en route – qui dépend des services centraux de l'UGA – a été quelque peu chaotique, avec des températures très basses les premiers jours après les vacances de Toussaint (lors du début des partiels, il faisait 14° dans l'amphi F !). Heureusement, depuis, la température a été harmonisée au sein des locaux (contrairement aux années précédentes où il pouvait y avoir de grandes disparités). Pour ce qui est des radiateurs lors de l'ouverture des fenêtres, l'information va être transmise, mais il n'est pas sûr que l'on puisse faire grand-chose.

Tout à fait d'accord avec les demandes concernant les bâtiments, Yves Markowicz explique d'abord que c'est l'UGA qui s'occupe de tout ce qui est à l'extérieur des bâtiments et ce qui y touche, c.à.d. infrastructure, peintures, huisseries, volets, stores... Et de nombreuses demandes ont été faites qui correspondent à plusieurs points cités, comme la question des panneaux solaires, sans réponse à ce jour. Concernant l'aménagement des extérieurs entre le bâtiment C et F, une réunion de préchantier, prometteuse, s'était tenue avant le premier confinement (mars 2020), mais la pandémie a tout interrompu et dorénavant, régulièrement, Yves Markowicz tente de relancer le chantier, en vain. La demande d'aménagement d'un local sécurisé pour vélos est également récurrente, et la seule bonne nouvelle sur le sujet est liée au soutien du VP Responsabilité Sociétale et Environnementale

de l'UGA et aux consignes données par l'Etat dans le cadre du plan de sobriété énergétique (installer plus de garages à vélo doit favoriser l'utilisation du vélo pour se rendre au travail). Récemment, un sondage a été lancé auprès des personnels et enseignants pour évaluer le besoin, et le directeur général délégué au Patrimoine de l'UGA s'est engagé à initier le projet prochainement... et depuis, plus rien. Plus généralement, Yves Markowicz a l'impression que, depuis quelques années, l'UGA néglige le DLST, qui n'est plus priorisé pour les demandes d'aménagement et de travaux.

Pour les espaces verts, beaucoup de progrès ont déjà été effectués (tontes partielles), mais on peut toujours mieux faire. Aussi les propositions des étudiants seront-elles transmises à qui de droit.

En ce qui concerne les listes de diffusion, Laurence Martelle explique que le trombinoscope en ligne, qui permettrait d'obtenir une liste de diffusion par groupe, ne fonctionne pas correctement depuis la rentrée. Yves Markowicz complète en préconisant la création sur Zimbra de listes de diffusion (à partir des adresses accessibles via le trombinoscope), sachant que cela revient à demander encore plus à des personnels déjà très occupés.

Concernant les enseignants d'anglais, ceux-ci dépendent du Service des langues, et le DLST n'interférera pas dans leur fonctionnement. Les interlocuteurs pour traiter du problème sont les enseignantes – Alison Coles pour les L1, Erin Cross pour les L2 – et la responsable du service des langues, Marta Ruiz-Galbeta.

Pour finir, les consultations de copies sont l'objet d'un échange fructueux entre étudiants et personnels. Il est rappelé que ces consultations ont justement pour objet de contrôler s'il y a des erreurs de correction (en particulier de comptage des points). S'il peut être envisagé d'élargir les plages horaires de ces consultations, il n'est pas sûr que cela soit réalisable, car les enseignants ne sont pas aussi disponibles que cela... et trouvent déjà que trop peu d'étudiants se présentent à ces consultations ! Il n'est pas sûr que la consultation des copies d'autres étudiants soit envisageable, mais surtout, les enseignants estiment que la consultation de copies doit avant tout être un moment d'échange entre enseignants et étudiants : en autorisant les procurations, les consultations se transformeraient en simples séances de recomptage de points de toutes les copies. Par contre, suite aux remarques concernant les erreurs de corrections et de comptage des points, un message sera envoyé aux responsables des équipes pédagogiques pour les alerter sur la question.

### **3. Licence hybride eBio (Sciences de la vie)**

Il existe actuellement, à l'UGA, une licence hybride en STAPS, avec des enseignements majoritairement à distance, qui permet d'accueillir un public empêché, essentiellement des sportifs de haut niveau (SHN), mais aussi, possiblement, des étudiants en situation de handicap, ou qui travaillent, ....

Les biologistes, qui accueillent dans leurs parcours un nombre important de SHN (au même titre que les physiciens), ont réfléchi à la mise en place d'un dispositif équivalent. Le projet est porté par Muriel Jacquier-Sarlin, Maître de conférences (MCF) à l'UFR de Chimie et de Biologie et correspondante du SPBS (Service des Publics à Besoin Spécifiques) pour le DLST. Absente pour raisons de santé, Muriel a demandé à Thomas Hindré, responsable de la mention Science de la Vie, de présenter ce projet.

L'idée première est de formaliser une façon d'enseigner auprès d'un public particulier, les SHN, en particulier les sportifs de très haut niveau du dispositif Inter'Val (majoritairement skieurs, présents à l'université seulement l'été et à partir du printemps). Il se trouve que, lors de la pandémie de Covid, tous les étudiants étant alors empêchés, les méthodes d'enseignement ont été bouleversées avec l'utilisation de cours inversés et à distance. La communion de ce public et de ces nouveaux outils est à l'origine de l'idée de ce nouveau parcours hybride.

Plusieurs enseignants de biologie ont été associés au projet, parmi lesquels Cécile Lelong (MCF, très impliquée dans tout ce qui touche à la professionnalisation), Martial Billon (MCF en chimie, directeur-adjoint de l'UFR de Chimie et de Biologie, très impliqué dans le développement de la

pédagogie inversée) et Thomas Hindré (MCF, responsable de la licence Sciences de la vie). Le parcours Biologie a servi de base de travail car près du tiers des étudiants Inter'Val et SHN du DLST y sont inscrits. Ce foyer d'étudiants empêchés est susceptible de s'élargir si on y associe les artistes de haut niveau mais aussi les étudiants ayant un contrat de travail dont les aménagements prévoient un étalement de la période d'étude. Par ailleurs, une partie des enseignements de L1 SV est mutualisée avec le parcours Biochimie, et ce projet pourrait être étendu à d'autres parcours, notamment en chimie.

En termes d'organisation, cette nouvelle manière d'enseigner se base sur des pratiques qui existent déjà, mais dans un cadre plus formalisé :

- cours numériques mis à disposition en auto-apprentissage, issus d'enregistrement de cours en amphithéâtre, mais avec l'objectif de développer des supports pour ce type d'interaction (capsules vidéo, cours avec des commentaires, ...)
- sessions de régulation pour avoir une interaction directe avec les étudiants, si possible en présentiel (travail de mobilisation des connaissances travaillées par les étudiants en autonomie)
- maintien des travaux pratiques selon un calendrier massé en fin d'année (de mai à juin), avec la possibilité de proposer des enseignements interdisciplinaires.

A court terme, l'objectif est d'offrir la possibilité à des publics empêchés de suivre une formation de qualité. Pour l'instant, les formations proposées à ces publics ne sont pas rigoureusement identiques par rapport aux autres enseignements en présentiel, et peuvent même changer d'une année sur l'autre selon les cas, alors que, pour autant, c'est bien le même diplôme qui est délivré à tous ces étudiants. Avec cette formation hybride, mieux cadrée, les chances de réussite augmenteraient : les étudiants Inter'Val, qui bénéficient d'un enseignement de ce type, obtiennent déjà de bons résultats, et à l'avenir, ces dispositifs pourraient ainsi concerner des étudiants à besoins spécifiques dont certains ont des contraintes pour suivre les cours. A plus long terme, il peut aussi y avoir une ouverture vers la formation continue et des publics intéressés non pas par une licence dans sa globalité mais par des blocs de compétences. Enfin, le caractère modulaire et personnalisé de cette formation pourra aussi amener à innover sur de nouvelles méthodes d'enseignement, par exemple, pour une compétence donnée sur une même série temporelle, l'étudiant pourrait suivre des UE de L1, de L2 et de L3 au cours de la même période.

Le projet a reçu un accord de soutien en mai 2022 de la part du projet FlexiTLV, piloté par Marc Odon (Vice-Président Formation Continue), représenté le chef de projet de FlexiTLV, Thomas Vigouroux. Il est rappelé que FlexiTLV est un financement ministériel de 10 ans sur des fonds IDEX, qui se positionne sur le développement d'une offre de formation plus flexible qui passe à travers la modularité, l'hybridation et l'approche compétences. Cela se matérialise par un soutien financier et technique pour la réalisation des ressources numériques et par le soutien dans la traduction de formations en blocs de compétences.

A terme, le dossier d'évolution de l'offre de formation de la Licence eBio sera présenté au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire pour approbation, une ouverture progressive étant envisagée à partir de 2024/2025 en L1. Le chantier pédagogique est échelonné en plusieurs étapes : identification du parcours et écriture en blocs de compétences, d'avril 2022 à mai 2023 ; hybridation de l'enseignement, à partir de janvier 2023, en commençant à élaborer les aspects pédagogiques en L1, puis progressivement la L2 et la L3 pour une rentrée planifiée respectivement en 2025 et 2026. L'idée est de proposer des rentrées au mois de juillet car les étudiants sont disponibles pour du présentiel (au DLST, l'inscription des étudiants Inter'Val a d'ailleurs lieu au début de l'été).

En ce qui concerne les ressources, FlexiTLV s'engage à financer le recrutement de deux gestionnaires de scolarité et d'un ingénieur pédagogique qui accompagnera les enseignants dans les nouvelles pratiques numériques, et à indemniser l'équipe à l'initiative du projet et les enseignants qui participeront à l'élaboration de la formation et de son contenu. Des formations seront proposées par FlexiTLV et la DAPI, et une demande d'aide à l'achat de tablettes numériques destinées au prêt

étudiant sera faite. Cependant, il faudra rapidement travailler à la recherche de ressources pérennes pour la suite, car FlexiTLV s'appuie sur des financements de l'IDEX limités dans le temps.

La question des moyens soulève un débat. Autant l'offre de formation à destination des étudiants Inter'Val est relativement aisée (public particulier, financements des fédérations sportives), autant là, on peut légitimement s'inquiéter de ce qu'il adviendra une fois le projet FlexiTLV arrivé à son terme. Olivier Jacquin, fort de son expérience du défunt PRL (Plan de réussite en Licence), dont nombre d'actions se sont arrêtées faute de moyens pérennes, fait part de son fort scepticisme.

#### **4. Partiels de mi-semester**

La participation aux partiels de mi-semester est un bon indicateur pour suivre les évolutions des taux de participation aux sessions d'examens. Il y a une dizaine d'années, les L1 perdait environ 15% de leurs étudiants entre la rentrée et les partiels de mi-semester, puis de l'ordre de 10% d'ici la fin du semestre.

Yves Markowicz rappelle que le taux de participation s'obtient en comptabilisant le nombre d'étudiants présent pour chaque UE – en sachant qu'un étudiant passe plusieurs UE et peut donc cumuler plusieurs absences – que l'on divise par le nombre total de participants potentiels pour toutes les UE concernées.

En 2022/2023, la participation en L1 atteint son meilleur score, avec 92 % de présents ; en L2, la tendance est à la baisse depuis trois ans, même si le taux de participation reste élevé (93 %). On peut penser que certains étudiants ont fait l'impasse sur certaines épreuves (en étant absent justifiés ?), partant du fait que la règle du max leur permettra de compenser grâce aux examens terminaux. Quoi qu'il en soit, ces indicateurs, au demeurant très encourageants, doivent encore se traduire au niveau des résultats, avec un taux de réussite élevé !?

#### **5. Commission d'admission 2022 - bilan**

La commission d'admission de la LST va reprendre ses travaux en janvier prochain. Tous les dossiers des étudiants en provenance d'autres universités et de l'étranger, voire d'autres formations de la même université, sont instruits par les responsables de parcours, puis au sein de cette commission trans-UFR (UFR de Chimie et de Biologie, IM<sup>2</sup>AG et PhITEM + DLST et DSDA). La commission se réunit mensuellement, de janvier (ou février) à juillet. Les différents dispositifs d'admission concernés sont les Demandes d'Admissions Préalables en L1 (pays sans Espace Campus France), les demandes via le Portail pour les Etudes en France (PEF) pour une admission en L1 ou L2 à partir d'un pays étranger ayant un Espace Campus France, et les demandes d'admission en L2 via eCandidat pour les étudiants actuellement inscrits dans un établissement français.

Yves Markowicz présente les résultats quantitatifs de la campagne 2022 pour les différents dispositifs : candidatures, admissions, inscrits. En ce qui concerne les DAP (environ 100 candidatures, dont plusieurs via le bureau Colibri de l'UGA, qui s'occupe des réfugiés déjà installés sur le territoire et vient en aide aux personnes en exil souhaitant se former), plus d'une candidature sur deux est acceptée, mais les inscriptions ne concernent qu'à peine plus de 20 % des candidats. Si le nombre de candidature via PEF est très important (environ 1400 pour une L1 et plus de 1800 pour une L2), on constate, comme chaque année, la faible rentabilité de l'énorme investissement des responsables de parcours dans l'analyse des dossiers : en L1, 30 % des candidats sont admis mais ils ne sont que 8 % à s'inscrire ; en L2, c'est encore pire avec moins de 10 % d'admis, et une poignée d'inscrits. Bref, il s'agit là d'une machinerie à perdre du temps ! Enfin, la situation n'est pas beaucoup plus brillante pour les demandes via eCandidat, la situation n'est guère plus réconfortante, avec environ 45 % d'admis parmi les 800 candidatures, mais à peine 15% d'inscrits.

Sont ensuite présentés l'évolution des admissions et des résultats aux examens depuis 2018/19 (du fait de la sélection sur dossiers, les étudiants admis via la commission d'admission réussissent

généralement mieux que la moyenne de leur promotion). Pour les DAP, le rapport inscrits/admis est généralement entre 40 et 50 %, avec des taux de réussite aux examens supérieurs à 60 %... sauf l'an passé, ou aucun étudiant n'a validé son année !? Environ un tiers des candidats admis via PEF ou eCandidat s'inscrivent, avec des taux de réussite allant, selon les années, de 60 à 80 % pour les PEF L1 et les eCandidat (L2), et de 50 à 85 % pour les PEF L2.

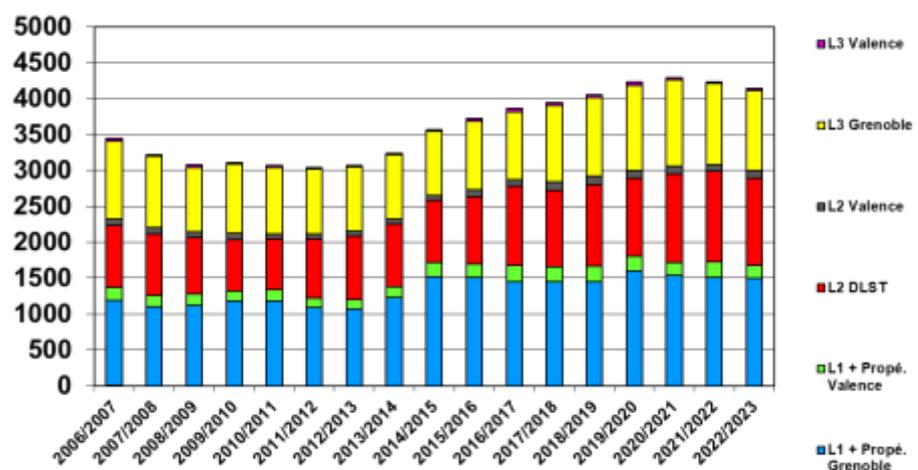
Yves Markowicz profite de cette présentation pour alerter sur les difficultés des équipes pédagogiques dans les parcours Génie Civil, Génie Mécanique et Productique, et Electronique, Energie Electrique, Automatique, des parcours fortement abondés par les étudiants étrangers. Pour pallier l'absence d'enseignants, certains TD se font désormais en amphi avec tous les groupes des parcours. Face à ces conditions d'enseignements dégradées, la question se pose de limiter les effectifs en stoppant purement et simplement les admissions d'étudiants étrangers. C'est déjà le cas pour certaines L3. Une telle décision reviendrait à affirmer que nous préférons assurer un meilleur enseignement pour un plus faible nombre, plutôt que de proposer des conditions d'enseignements médiocre à des effectifs plus importants. Mais cela reviendrait à remettre en cause l'une des missions de l'enseignement supérieur, à savoir la coopération internationale...

## 6. Evolution des effectifs des licences ST

Arrêté depuis le déclenchement de la pandémie de Covid, l'analyse de l'évolution des effectifs par parcours et champs disciplinaires a été relancée cette année. Il est rappelé que les effectifs sont abondés par deux flux : les entrants (admissions, passage au niveau supérieur) et les sortants, qu'il s'agisse d'étudiants ayant validé leur année (plus le taux de réussite est élevé, plus le nombre de sortants est important) ou quitté la formation.

Pour les années antérieures à 2014, les sources d'information s'appuient sur les comptes rendus des conseils du DLST ; pour 2014/2019, les statistiques proviennent du rapport auto-évaluation qui a été établi en prévision de la campagne d'accréditation 2021-2026 ; pour 2016/2022, les chiffres viennent du site BiBoard (UGA), qui compile des données issues des différentes extractions des effectifs (en particulier les remontées au Ministère des effectifs une fois stabilisés, via l'application Sise) ; enfin, depuis 2019, le Portail d'Information et d'Aide à la Décision réunit toutes les informations fiables sur l'évolution des effectifs.

Si, jusqu'à 2010, les licences scientifiques avaient vu leurs effectifs baisser, ces derniers ont fortement progressé de 2013 à 2020, avant de stagner, voire quelque peu baisser depuis 2021.



En L1, les effectifs sont stables depuis une dizaine d'année avec des variations d'année en année selon les sites, tout particulièrement à Valence.

En L2, les effectifs fluctuent. Ils sont en baisse cette année puisque le taux de réussite était élevé en L2 l'année précédente (flux sortant) alors que les L1 ont moins abondé les L2 en raison de résultats moins bons que les années précédentes (flux entrant en baisse).

En L3, les effectifs sont en baisse sur les deux dernières années, mais restent malgré tout élevés.

L'analyse par champ disciplinaire (hors DSDA) montre une stabilisation aux alentours de 1600 étudiants sur les 3 années pour les mentions Chimie et Sciences du Vivant (après un pic d'environ 1700 il y a quelques années), des effectifs en Mathématiques et Informatique qui ont explosé pendant une décennie avant de se stabiliser depuis 3 ans aux alentours de 1000 étudiants, et des effectifs en baisse depuis 3 ans pour les parcours liés à PhITEM, c.à.d. les mentions EEA, Génie civil, Mécanique, Physique et STE (au total, environ 1200 à la rentrée 2023).

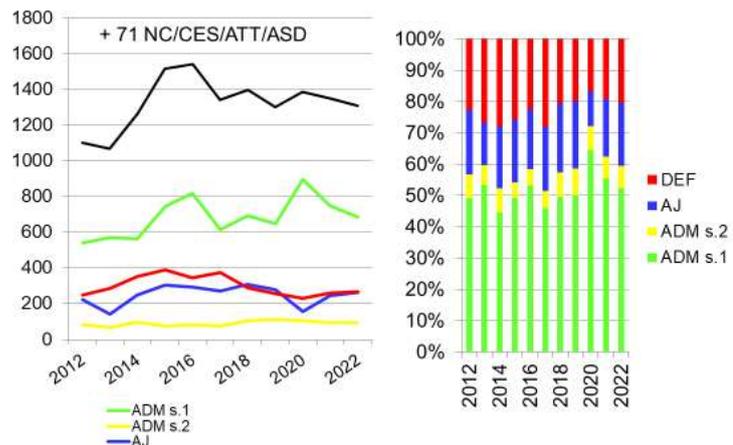
A Valence, tous parcours confondus, on observe l'influence de la création, puis de l'arrêt de la L3 MIAGE, qui avait fortement impacté les effectifs de L3. Depuis 3 ans, on constate une grande stabilité des effectifs scientifiques du DSDA.

## 7. Bilan des examens 2021/2022

Faute de temps, Yves Markowicz ne peut pas présenter les résultats dans le détail et invite les membres du conseil à prendre connaissance de l'analyse des résultats sur le diaporama mis en ligne sur la page *Conseil* du site du DI

En L1, après avoir atteint un record en 2020 (examens en distanciel...), le taux de réussite – 59,5 % des inscrits, 74,8 % des présents aux examens – baisse pour la deuxième fois consécutive. Mais les chiffres restent néanmoins plus élevés qu'en 2018/2019, dernière année de référence. Le taux de défaillants continue de stagner autour des 20% sachant qu'il ne s'agit pas nécessairement de décrochage (il y a aussi beaucoup de réorientations, en particulier en début d'année universitaire).

### Bilan des examens : L1 DLST

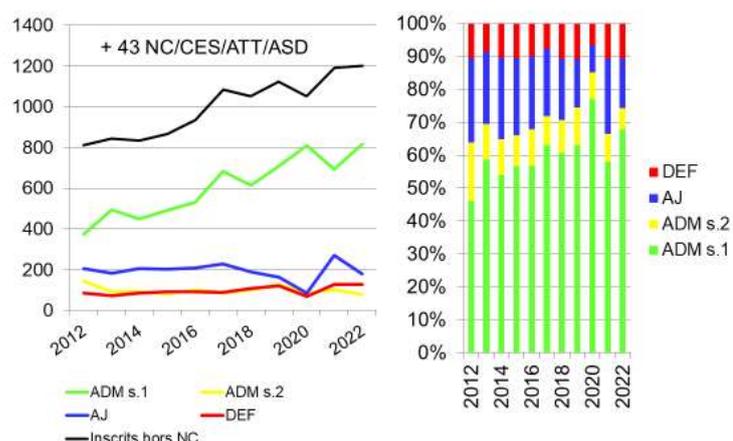


La baisse du taux de réussite concerne toutes les sessions d'examens (S1, S3, session initiale et seconde chance). L'analyse par parcours révèle un taux de défaillants inquiétant – plus de 30 % – en IMA, MIN Int. et P&M, et le taux de réussite est en nette régression (baisse supérieure à 10 %) pour les parcours SPI, BIO Int., PCM Int. et P&M, alors qu'à contrario, il progresse en CeB, PCMM, BCH Int. et S&D.

En L2, avec 74,3 % de réussite pour les inscrits, et 83,2 % pour les présents aux examens, il s'agit – hors 2020 (« examens Covid ») – du meilleur taux de réussite observé depuis 2012.

Cette hausse du taux de réussite concerne toutes les sessions d'examens, et tous les parcours à l'exception de SVT, MIN et PM (stables), et MIN Int., P&M et S&D (en baisse plus ou moins forte).

### Bilan des examens : L2 DLST



## 8. Questions diverses

- *RH*

Arrivée d'Hélène LEMAIRE au 7 novembre 2022 sur le poste de Correspondante Fonctionnelle d'Applications.

- *Appel à projets d'investissements*

Cette année, 40 500 € seront dédiés à cet appel à projets, coordonné avec celui de PhITEM. Les demandes devront être communiquées d'ici le 1<sup>er</sup> mars, dernier délai. Elles seront examinées et classées par le conseil pédagogique de la LST – constitué de tous les responsables de mention et de la direction du DLST – et le classement sera proposé au vote du conseil lors de la séance du 13 mars (ou du 3 avril au plus tard). Par ailleurs, cette année, Yves Markowicz va suggérer aux autres entités de la Faculté des sciences de s'intégrer dans cette dynamique des appels à projets.

A l'avenir, l'UFR PhITEM propose d'avancer le calendrier en lançant l'appel d'offre dans la foulée du vote du budget des composantes, c.à.d. dès début novembre. Ceci permettra d'anticiper les achats de matériel pour des actions précoces au cours de l'année. Cette proposition reçoit l'assentiment du conseil du DLST.

- *Admissions 2023*

Les admissions via une DAP, PEF ou eCandidat seront examinées par la Commission d'admission de la LST entre le 17 janvier (s'il y a suffisamment de dossiers à étudier à cette date) et le 28 juin 2023. Les réorientations en L2 des étudiants de PASS se feront entre le 7 et le 12 juillet.

Parcoursup ouvrira dès le 20 décembre 2022. A cette date, le DLST sera fixé sur la décision du Rectorat quant aux propositions de révisions des capacités d'accueil. A partir du 18 janvier, les futurs étudiants s'inscriront pour sélectionner leurs vœux jusqu'au 9 mars. Du 10 mars au 6 avril, il s'agira de finaliser leurs dossiers selon les conditions de candidature établies par les établissements. A partir du 1<sup>er</sup> juin, la phase d'admission démarre et 15 jours après, la phase complémentaire est déclenchée.

- *Prochains conseils :*

- 9 janvier (seulement si nécessaire)
- 6 février (le 13 tombant pendant les vacances d'hiver)
- 13 mars
- 3 avril (le 10 tombant pendant les vacances de printemps)
- 15 mai
- 12 juin
- 10 juillet

La séance est levée à 19h